



23 juin 2026

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

Voici une déclaration du président de l'Association canadienne des policiers, Tom Stamatakis :

À la suite du meurtre tragique, hier, de l'agent du Service de police de Montréal, Mohamed Lamine Benredouane, nous avons reçu plusieurs demandes des médias concernant l'impact que les récents décès de policiers en service ont sur le personnel policier partout au pays. La réponse honnête est que ces événements sont profondément ressentis par les agents, les employés civils, leurs familles et les associations policières qui les représentent.

Examiner les décès de policiers en service uniquement à travers des moyennes annuelles passe à côté de l'essentiel. En l'espace d'environ deux semaines, trois policiers au Canada ont été tués violemment alors qu'ils servaient leurs communautés. Si cela se produisait dans presque n'importe quelle autre profession, il y aurait, à juste titre, une inquiétude nationale et des questions difficiles seraient posées.

Cela ne diminue en rien les risques auxquels font face d'autres travailleurs. Mais le travail policier demeure l'une des rares professions où les membres doivent régulièrement répondre à des situations impliquant de la violence, des menaces, des armes et des individus qui peuvent activement chercher à leur faire du mal. Les agents doivent rester vigilants face à ce danger, sans jamais perdre de vue qu'ils servent les communautés qu'ils protègent.

L'an dernier, aucun policier n'a été tué au Canada dans l'exercice de ses fonctions, et chaque association policière du pays souhaiterait que ce soit le cas chaque année. Mais après les deux dernières semaines, il est difficile de dire au personnel policier et à leurs familles qu'il ne s'agit que d'une question de moyennes.

-30-

Pour plus d'information:

Michael Gendron

mgendron@cpa-acp.ca / 613-299-6516

L'Association canadienne des policiers est la voix nationale d'environ 60 000 membres policiers assermentés et civils à travers le Canada, et la plus grande organisation de défense des services policiers au pays. Par l'intermédiaire de nos associations membres, l'ACP défend les intérêts du personnel policier de première ligne et de leurs familles sur les enjeux qui touchent la sécurité et le bien-être de nos membres ainsi que des communautés qu'ils servent.